

Un élève sur deux entrés en 6^e en 1995 fait des études 10 ans plus tard

Sylvie Lemaire (DEPP), Véronique Guyon et Fabrice Murat (Insee)

La majorité des élèves entrés en 6^e en 1995 poursuivent des études 10 ans plus tard. Cette situation est plus fréquente pour les filles, les enfants de cadres et surtout pour les élèves qui avaient effectué une bonne scolarité à l'école primaire, c'est-à-dire sans redoubler, ou ayant atteint un bon niveau de compétence en français et en mathématiques.

Deux tiers des jeunes ayant arrêté leurs études avant mars 2005 ont un emploi à cette date ; les chances sont plus faibles pour ceux qui ont quitté l'école de façon précoce. À environ 21 ans, ces jeunes ne sont que partiellement engagés sur la voie de l'autonomie : 60 % habitent encore chez leurs parents.

En mars 2005, sur 100 élèves entrés en 6^e en 1995, 54 sont encore scolarisés (45 dans le supérieur et 9 dans le secondaire ou une autre filière), et 46 sont sortis du système éducatif (12 avec le baccalauréat et 34 sans - *tableau 1*). Les jeunes scolarisés hors de l'enseignement supérieur sont dans quelques cas des bacheliers inscrits dans des formations professionnelles ou artistiques qui ne relèvent pas de l'enseignement supérieur, mais le plus souvent ils sont encore scolarisés dans l'enseignement secondaire et préparent un diplôme professionnel, généralement un baccalauréat. Quelques-uns commenceront ensuite des études supérieures.

Les jeunes ayant obtenu le baccalauréat mais qui ne font plus d'études les ont interrompues tout de suite après l'obtention de leur diplôme ou après une ou deux années d'études supérieures.

La scolarité primaire marque de son empreinte la suite du parcours

C'est la situation scolaire des élèves au début du collège qui creuse les écarts les plus grands. Huit élèves sur dix entrés en 6^e avec au moins un an de retard ont interrompu leurs études, les trois quarts sans le baccalauréat. Le

niveau en français et en mathématiques à l'entrée en 6^e, mesuré par le score aux évaluations nationales, donne des résultats convergents. Les situations extrêmes laissent peu de place aux parcours atypiques : huit élèves sur dix qui figuraient parmi les 25 % ayant eu les meilleurs résultats aux évaluations poursuivent des études supérieures, tandis que les deux tiers des élèves qui se situaient dans le quart le moins performant sont sortis sans avoir obtenu le baccalauréat ; 14 % d'entre eux sont cependant encore engagés dans des études secondaires.

Les parcours scolaires diffèrent aussi sensiblement selon le sexe : la moitié des filles poursuivent des études supérieures tandis que les garçons ont majoritairement quitté l'école, le plus souvent sans avoir obtenu le baccalauréat. Les disparités liées à la catégorie sociale des parents sont également très grandes. Dans les familles de cadres, professeurs ou professions libérales, les enfants sont deux fois plus nombreux à continuer leurs études que dans une famille d'ouvriers : plus des trois quarts sont scolarisés dans l'enseignement supérieur alors que près d'un enfant d'ouvrier sur deux est sorti sans le baccalauréat.

De grandes différences dans l'enseignement supérieur selon le type de bac obtenu

Les trois quarts des élèves de la cohorte qui ont obtenu leur baccalauréat sont inscrits dans l'enseignement supérieur, dans des proportions variables cependant selon l'année où ils ont été lauréats (*tableau 2*) : 84 % des bacheliers 2002 (ayant eu le baccalauréat sans redoubler depuis la 6^e), mais 58 % seulement des bacheliers 2004 poursuivent ainsi des études supérieures. Ces derniers ont en effet près d'une fois sur deux obtenu leur baccalauréat dans une série professionnelle, tandis que huit bacheliers 2002 sur dix sont lauréats d'une série générale.

Les formations qu'ils suivent sont également très différentes selon leur retard au baccalauréat et le type de baccalauréat qu'ils ont obtenu. Près de la moitié (46 %) des bacheliers 2002

INSEE
PREMIERE



INSEE

sont ainsi à l'université, le plus souvent en 3^e année ; un sur six est dans une grande école d'ingénieurs ou de commerce. Les filières courtes professionnalisantes, STS (Sections de techniciens supérieurs) et IUT (Instituts universitaires de technologie), constituent les principales structures d'accueil des bacheliers 2003 et 2004, majoritairement issus des séries technologiques et professionnelles. Au total un bachelier sur quatre prépare un DUT ou, surtout, un BTS, notamment dans le domaine des services. Un bachelier sur dix enfin fait d'autres études supérieures, le plus souvent dans des écoles de niveau

bac+2 à bac+4 : écoles de commerce, paramédicales, sociales ou artistiques.

7 % de sorties précoces, parfois accompagnées d'un diplôme

Les parcours scolaires sont aussi très variés parmi ceux qui ne font plus d'études en mars 2005 (tableau 3). Ainsi, 16 % d'entre eux, soit 7 % de l'ensemble de la cohorte, ont atteint au mieux la classe de 3^e ou la 1^{re} année de CAP-BEP ; plus du tiers a quitté l'école après une année terminale de CAP-BEP ; une faible part (un dixième des sortis) a interrompu ses études au

lycée (en 2^{de} ou en 1^{re}). Enfin, les autres (38 %) sont parvenus au moins jusqu'en terminale : 14 % se sont arrêtés après avoir passé le baccalauréat professionnel, la même proportion à la fin d'une terminale générale ou technologique et 10 % ont suivi une ou deux années d'enseignement supérieur avant d'arrêter les études, obtenant pour certains un diplôme de niveau bac+2, le plus souvent un BTS.

Parvenir à un certain niveau de formation ne signifie pas obtenir le diplôme correspondant (tableau 4). Au total, 17 % des élèves sortants, soit 8 % de la cohorte, n'ont obtenu aucun diplôme. Ce taux est plus élevé pour les élèves ayant atteint au mieux une 1^{re} année de CAP-BEP (59 %), mais ces derniers sont quand même un certain nombre à obtenir le brevet en fin de collège, voire un diplôme plus élevé en cas de reprise d'études. La moitié des jeunes sortis juste après une terminale générale n'ont pas obtenu le baccalauréat, ce qui explique l'absence d'études supérieures.

1 Situation en mars 2005 par les jeunes entrés en 6^e en 1995

en %

Situation en mars 2005	Études supérieures	Études secondaires et autres formations	Sorties avec bac	Sorties sans bac	Total
Sexe					
Garçons	39	9	12	40	100
Filles	51	9	13	27	100
Profession du chef de famille en 1995					
Agriculteur	48	10	19	23	100
Artisan, commerçant	44	8	11	37	100
Cadre	77	6	7	10	100
Profession intermédiaire	58	9	13	20	100
Employé	37	11	13	39	100
Ouvrier	29	11	14	46	100
Âge d'entrée en 6^e					
10 ans ou moins	83	5	9	3	100
11 ans (âge normal)	53	10	14	23	100
12 ans ou plus	11	8	9	72	100
Résultats aux évaluations de 6^e					
Quartile supérieur	79	4	11	6	100
Troisième quartile	58	7	15	20	100
Second quartile	33	12	15	40	100
Quartile inférieur	11	14	8	67	100
Ensemble	45	9	12	34	100

Lecture : 39 % des garçons entrés en 6^e en 1995 font des études supérieures en mars 2005.

Champ : jeunes entrés en 6^e en 1995.

Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6^e en 1995.

2 Formation suivie dans l'enseignement supérieur par les bacheliers

en %

Situation en mars 2005	Université	CPGE et grandes écoles	STS/IUT	Autres formations supérieures	Non inscrit dans le supérieur	Ensemble
Année du bac						
2002	46	17	9	12	16	100
2003	22	2	41	9	26	100
2004	14	1	37	6	42	100
Type de bac						
Bac général	50	15	13	12	10	100
Bac technologique	14	2	44	10	30	100
Bac professionnel	3	-	28	2	67	100
Ensemble des bacheliers	32	9	24	10	25	100

Lecture : 46 % des jeunes entrés en 6^e en 1995 ayant eu leur baccalauréat en 2002 sont à l'université en mars 2005. Les jeunes « non inscrits dans l'enseignement supérieur » ont arrêté leurs études ou se trouvent dans une formation professionnelle ou artistique hors de l'enseignement supérieur ; certains ont même repris des études secondaires après avoir eu leur baccalauréat.

Champ : jeunes entrés en 6^e en 1995 ayant eu leur baccalauréat en 2002, 2003 ou 2004.

Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6^e en 1995.

Les sorties précoces concernent plus les garçons

Ce sont surtout les caractéristiques scolaires à l'entrée en 6^e qui semblent influencer le plus fortement la scolarité dans l'enseignement secondaire : parmi les jeunes qui ne font plus d'études en mars 2005, les trois quarts des élèves entrés en 6^e avec un an de retard ne sont pas parvenus dans le second cycle long contre un tiers environ des élèves entrés à l'âge normal. C'est aussi le cas des trois quarts des élèves les moins performants aux évaluations de 6^e contre un dixième des élèves ayant eu les meilleurs résultats.

Plus nombreux à être déjà sortis du système éducatif en mars 2005, les garçons sont aussi plus souvent concernés par les sorties précoces : 18 % des garçons ayant fini leurs études ont atteint seulement la 3^e ou la 1^{re} année de CAP-BEP et 38 % l'année terminale de CAP-BEP contre respectivement 13 % et 32 % des filles.

Les disparités sont également fortes selon le milieu social d'origine. Alors que, parmi les jeunes sortis de l'école en mars 2005, 59 % des enfants d'ouvriers (situation du chef de famille en 1995) sont parvenus au mieux en terminale CAP-BEP, cette proportion n'est que de 24 % pour les enfants de cadres.

③ Un niveau de sortie final qui dépend fortement de celui atteint à la fin de l'école primaire

Plus haut niveau d'études	en %							
	3 ^e ou 1 ^{re} année de CAP-BEP	Année terminale de CAP-BEP	Second cycle long avant la terminale	Terminale professionnelle	Terminale technologique	Terminale générale	Études supérieures	Ensemble
Sexe								
Garçons	18	38	11	15	7	4	7	100
Filles	13	32	10	13	13	6	13	100
Profession du chef de famille en 1995								
Agriculteur	7	32	4	28	10	3	16	100
Artisan, commerçant	14	40	10	16	6	5	9	100
Cadre	8	16	14	9	19	14	20	100
Profession intermédiaire	9	27	13	13	14	8	16	100
Employé	19	32	13	12	11	4	9	100
Ouvrier	17	42	9	15	7	3	7	100
Âge d'entrée en 6^e								
10 ans ou moins	14	8	4	10	18	13	33	100
11 ans (âge normal)	10	26	13	16	13	7	15	100
12 ans ou plus	25	50	7	11	4	1	2	100
Résultats aux évaluations de 6^e								
Quartile supérieur	3	7	10	10	17	22	31	100
Troisième quartile	7	22	15	14	15	9	18	100
Second quartile	12	36	13	18	10	3	8	100
Quartile inférieur	26	48	7	12	5	0	2	100
Ensemble	16	36	10	14	9	5	10	100

Lecture : 18 % des garçons n'étant plus en études en mars 2005 ont atteint au mieux la classe de 3^e ou la 1^{re} année de CAP-BEP.

Champ : jeunes entrés en 6^e en 1995 et ayant fini leurs études avant mars 2005.

Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6^e en 1995.

Deux tiers des jeunes de la cohorte sortis du système éducatif ont un emploi

Les deux tiers des jeunes qui ne font plus d'études en mars 2005 ont un emploi à cette date (tableau 5). Le taux est sensiblement supérieur pour les garçons (70 % contre 60 % pour les jeunes filles). Les écarts selon la profession du chef de famille en 1995 sont assez faibles. Les jeunes ayant eu des difficultés scolaires semblent avoir encore plus de mal à trouver un emploi que les autres. En mars 2005, ils sont à peine plus de 60 % à travailler s'ils ont pris une année de retard à l'école primaire ou s'ils se trouvaient dans le quart le moins performant aux évaluations de 6^e et moins de 50 % s'ils sont sortis au mieux en fin de 3^e ou en 1^{re} année de CAP-BEP contre 70 % s'ils sont parvenus en terminale de CAP-BEP.

Les difficultés financières : un souci commun aux étudiants et aux salariés

Les jeunes adultes rencontrent des difficultés sur le chemin de leur indépendance : quatre jeunes sur dix déclarent avoir des difficultés financières. Même lorsqu'ils perçoivent un

④ Un jeune sur six sortis de l'école 10 ans après leur entrée en 6^e n'a obtenu aucun diplôme dans l'enseignement secondaire

	en %					
	Plus haut diplôme dans l'enseignement secondaire					
	Aucun diplôme	Brevet	CAP-BEP	Brevet de technicien, Brevet professionnel	Bac	Ensemble
3 ^e ou 1 ^{re} année de CAP-BEP	59	20	18	1	2	100
Année terminale de CAP-BEP	17	11	67	4	1	100
Second cycle long avant la terminale	10	23	56	8	3	100
Terminale professionnelle	0	1	22	11	66	100
Terminale technologique	4	21	14	10	51	100
Terminale générale	0	46	1	2	51	100
Études supérieures	0	0	0	0	100	100
Ensemble	17	14	37	5	27	100

Lecture : 59 % des jeunes entrés en 6^e en 1995 et qui ont arrêté leurs études au mieux après la classe de 3^e ou la 1^{re} année de CAP ou de BEP n'ont obtenu aucun diplôme.

Champ : jeunes entrés en 6^e en 1995 ayant fini leurs études avant mars 2005.

Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6^e en 1995.

salaires, celui-ci n'est pas toujours suffisant pour assurer leur autonomie : 40 % des jeunes salariés se déclarent en difficulté financière et 13 % d'entre eux reçoivent en complément une aide financière de leur famille. Globalement, 35 % des jeunes sont aidés financièrement par leur famille : 70 % des enfants de cadres ou de chefs d'entreprise mais seulement 25 % des enfants d'employés et 20 % des enfants d'ouvriers. S'ajoutent parfois des problèmes de transport. Même lorsqu'ils possèdent le permis de conduire (trois quarts des jeunes dans la cohorte), ils sont encore 15 % à déclarer cette difficulté ; ce chiffre passe à 36 % pour ceux qui ne possèdent pas le permis.

Dix ans après leur entrée en 6^e, près de six jeunes sur dix vivent encore chez leurs parents : les jeunes gens (deux sur trois) plus souvent que les jeunes filles (une sur deux) (tableau 6). Près de deux jeunes sur trois qui ont arrêté leurs études résident chez leurs parents. Ceux qui suivent des études sont plus souvent éloignés du domicile familial : seuls la moitié d'entre eux résident chez leurs parents et 14 % vivent en résidence universitaire ou en internat. Par ailleurs, un jeune sur six déclare vivre en couple, mais sans avoir forcément son indépendance résidentielle : 15 % des jeunes qui vivent en couple résident encore chez leurs parents, les jeunes gens bien plus souvent que les jeunes femmes. Les jeunes femmes sont deux fois plus nombreuses que les jeunes gens à déclarer vivre en couple.

5 Les jeunes sortis précocement de l'école trouvent plus difficilement un emploi

	en %		
	A un emploi	Sans emploi	Ensemble
Sexe			
Garçons	70	30	100
Filles	60	40	100
Profession du chef de famille			
Agriculteur	80	20	100
Artisan, commerçant	63	37	100
Cadre	65	35	100
Profession intermédiaire	69	31	100
Employé	70	30	100
Ouvrier	64	36	100
Âge d'entrée en 6^e			
10 ans ou moins	75	25	100
11 ans (âge normal)	67	33	100
12 ans ou plus	63	37	100
Résultats aux évaluations de 6^e			
Quartile supérieur	67	33	100
Troisième quartile	71	29	100
Second quartile	69	31	100
Quartile inférieur	61	39	100
Plus haut niveau d'études			
3 ^e ou 1 ^{re} année de CAP - BEP	49	51	100
Terminale de CAP - BEP	70	30	100
Second cycle long avant la terminale	71	29	100
Terminale professionnelle	68	32	100
Terminale technologique	67	33	100
Terminale générale	69	31	100
Études supérieures	67	33	100
Ensemble	66	34	100

Champ : jeunes entrés en 6^e en 1995 et ayant fini leurs études en mars 2005 ou avant.

Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6^e en 1995.

6 Six jeunes sur dix vivent encore chez leurs parents

	en %				
Lieu de résidence	Garçons	Filles	Études secondaires ou supérieures	Sortis	Ensemble
Parents	64	51	53	64	58
Ami(e) ou parents ami(e)	2	4	2	4	3
Cité U, foyer, internat	8	7	14	1	8
Logement indépendant	25	37	31	30	30
Autres	1	1	0	1	1
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : jeunes entrés en 6^e en 1995.

Source : Depp-Insee, panel d'élèves entrés en 6^e en 1995.

Source

Les résultats présentés dans cet article sont issus de l'exploitation de l'enquête réalisée en 2005 auprès des jeunes du panel mis en place en septembre 1995 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale (Men). La cohorte

est constituée d'un échantillon de 17 830 élèves entrés en 6^e au collège en 1995. Ces élèves ont été suivis tout au long de leur scolarité dans l'enseignement secondaire puis dans l'enseignement supérieur pour ceux qui ont obtenu le baccalauréat. Depuis 2005, en partenariat avec la Dares et le ministère de la Recherche, l'Insee réalise chaque année une enquête auprès des jeunes sortis du système éducatif (Entrée dans la vie

adulte) afin d'observer les conditions de leur insertion professionnelle. Depuis cette date, les enquêtes effectuées en parallèle par la Depp et par l'Insee comportent un ensemble de questions posées à tous les jeunes de la cohorte, quelle que soit leur situation ; elles portent sur l'évolution de leur situation personnelle et de leurs conditions de vie, ainsi que sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Définitions

Profession du chef de famille : profession du père du jeune ou de sa mère s'il ne vivait pas avec son père ou de la personne désignée comme responsable par le principal du collège où l'élève a fait sa 6^e en 1995. On a retenu ici le premier niveau de la nomenclature PCS pour classer les professions, en regroupant les chefs d'entreprise avec les cadres.

Résultats aux évaluations de 6^e : les élèves de la cohorte ont été répartis en quatre groupes d'égale importance en fonction de leur niveau moyen global calculé à partir des scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de 6^e en français et en mathématiques ou, le cas échéant, à partir des appréciations des enseignants.

L'enseignement secondaire : il se divise en deux parties. Le premier cycle regroupe la scolarité au collège, c'est-à-dire les classes de la 6^e à la 3^e. Le second cycle comporte trois filières : la filière générale (conduisant aux terminales scientifique, littéraire et économique et sociale), la filière technologique (terminales STT, STI, etc.) et la filière professionnelle (avec un cycle court pour les BEP et les CAP et un cycle long pour les baccalauréats professionnels). Des passerelles existent entre ces filières : un élève après un BEP peut se diriger vers un baccalauréat professionnel ou vers une terminale technologique après une première d'adaptation.

Bibliographie

C. Coudrin, « Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième », *Note d'information* n°06-11, Men-Depp, avril 2006.

« Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième », n° spécial *Éducation et formations* n° 72, Men-Depp, septembre 2005.

J.-P. Caille, S. Lemaire, « Que sont devenues les élèves entrés en 6^e en 1989 ? », *Données sociales*, Insee, 2002.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : PDC
Code Sage IP071158
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

